

**FICHE D'INFORMATION PATIENT : INFlixIMAB (REMICADE)**

Votre dermatologue vous a prescrit un traitement par Remicade. Il s'agit d'un anticorps dirigé contre le TNFalpha, qui est une molécule impliquée dans le système immunitaire. Le Remicade est prescrit dans certaines maladies de peau.

**Le Remicade est administré sur une journée d'hospitalisation, par perfusion intraveineuse.** La perfusion de Remicade est réalisée avec surveillance de la tension artérielle et de la fréquence cardiaque avec un scope. Puis, **une surveillance est réalisée pendant 1 à 2 heures.**

La perfusion de Remicade est réalisée selon le rythme : une perfusion le 1<sup>er</sup> jour, puis aux semaines 2 et 6 après la 1<sup>ère</sup> perfusion. Ensuite les perfusions se font environ toutes les 8 semaines. Vous devrez réaliser une prise de sang avant chaque hospitalisation.

**L'efficacité du Remicade sera évaluée au moins 3 mois après le début du traitement.** En l'absence d'efficacité, le traitement devra être arrêté. En cas d'efficacité, le traitement pourra être poursuivi tant qu'il est efficace et bien supporté, parfois plusieurs années.

Les effets indésirables peuvent être :

- **des réactions allergiques lors de la perfusion** : urticaire, gonflement, chute de la tension artérielle... Ces réactions nécessitent l'arrêt du traitement. L'allergie est plus fréquente chez des patients qui développent des anticorps contre le Remicade. **Le risque de développer des anticorps est plus important lorsque le traitement par Remicade est arrêté pendant plus de 16 semaines, puis réadministré.**
- **des infections sont possibles**, le plus souvent bénignes : rhume, bronchite, sinusite, infections urinaires... Des infections graves peuvent être observées pendant le traitement : pneumonies, tuberculose, septicémie.
- les agents immunomodulateurs peuvent augmenter le risque de tumeur. Le risque potentiel de développer une tumeur ne peut être exclu actuellement, bien que les données disponibles ne semblent suggérer aucun risque accru.

Il faut donc :

- **rechercher toute infection en cours** (hépatites, SIDA, infection dentaire...) avant de débiter le Remicade,
- **rechercher une tuberculose** : réalisation d'une intradermoréaction à la tuberculine, et d'une radiographie pulmonaire. Parfois, un traitement antituberculeux sera prescrit pendant 3 semaines avant de débiter le Remicade, et sera à poursuivre pendant 3 mois.
- **mettre à jour les vaccinations** (tétanos, pneumocoque)
- **signaler au médecin si vous avez des cas de sclérose en plaques dans la famille**
- **signaler au médecin si vous avez déjà eu un cancer ou un cancer familial**
- **signaler au médecin si vous avez des problèmes cardiaques**
- **avoir une contraception et ne pas avoir de grossesse sous Remicade**
- **signaler au médecin si vous avez en contact avec une personne ayant une infection (notamment une tuberculose)**
- **consulter votre médecin en cas de signes d'infection** (fièvre, frissons, bronchite, toux, sinusite, brûlures urinaires...)
- **bien programmer toute chirurgie ou tout soin dentaire à distance des perfusions de Remicade**